



Séminaires

« Dispositifs et modalités d'accompagnement des personnes handicapées dans les établissements et services médico-sociaux »

organisés par la CNSA, la Drees et l'IReSP

Biopark, Paris (Salle Auditorium)

Sommaire

Cadrage global	1
Programme de la séance 1	2
Programme des séances 2 & 3	3
Note de cadrage de la séance 1 : Les besoins d'accompagnement des personnes	4
Brigitte Berrat : Le non recours des personnes handicapées à l'offre médico-sociale	4
Patricia Salomon : L'évaluation des besoins au niveau local : enjeux et perspectives	4
Nathalie Montangon : Comment la CNSA répartit les crédits visant au développement de l'offre collective entre les ARS ?	5
Noémie Rapegno : Disparités territoriales de l'équipement en structures d'hébergement et choix du lieu de vie	5
Notes	6

Cadrage global

La finalité de ce séminaire est de faire émerger des questions de recherche relatives aux dispositifs et modalités d'accompagnement des établissements et services médico-sociaux pour personnes handicapées, quel que soit leur âge. En faisant dialoguer acteurs de terrain, chercheurs et décideurs publics, la série de séminaires se donne pour but d'identifier de nouvelles pistes de travail et de réflexion et de traduire des questions opérationnelles en questions de recherche.

L'offre médico-sociale a été peu étudiée, que ce soit au niveau des besoins d'accompagnement des personnes, du fonctionnement interne aux établissements et services, de l'ouverture de ceux-ci sur leur environnement et de l'évolution de l'offre notamment à travers des projets innovants ; elle constitue un angle mort de la recherche sur les politiques publiques du handicap en France. Depuis les années 2000, de nombreuses transformations sont à l'œuvre dans ce champ, qu'elles aient été impulsées par les pouvoirs publics avec des évolutions législatives ou par des collectifs constitués par les personnes handicapées et leurs familles.

La loi n°2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale affirme les droits de l'usager et met en place une planification de l'action médico-sociale. Elle prend en compte l'évolution des attentes des usagers et des modes d'accompagnement et crée des outils garantissant l'exercice effectif des droits (contrat de séjour, livret d'accueil, conseil de la vie sociale, projet d'établissement, etc.). Elle institue aussi les schémas d'organisation sociale et médico-sociale. La loi Hôpital Patients Santé Territoire en 2009 renforce la planification et la programmation sociale et médico-sociale. L'outil majeur de la politique régionale de santé est le projet régional de santé (PRS), celui-ci intègre le schéma régional d'organisation sociale et médico-sociale (SROMS) qui doit prévoir et susciter « les évolutions nécessaires de l'offre des établissements et services médico-sociaux ». Plus récemment, a été lancée la démarche « une réponse accompagnée pour tous », dispositif destiné à mettre en œuvre des solutions d'accompagnement permettant un parcours sans rupture pour les personnes handicapées. Parallèlement à ces évolutions, des collectifs créés par les personnes handicapées et leurs familles, et/ou des gestionnaires, portent des projets innovants au niveau local pour répondre au mieux au souhait partagé de tendre vers des dispositifs plus inclusifs, faisant une part plus large à la vie en milieu ordinaire ; la création de dispositifs fonctionnant grâce à la mutualisation de la prestation de compensation du handicap des bénéficiaires, pour solvabiliser les interventions d'accompagnement au domicile en est un exemple.

Enfin, la question de l'allocation des ressources (quelle est la bonne réponse institutionnelle aux besoins ? Quelle réponse créer pour qui ? Comment ? A quel endroit ? En quelle quantité ?) reste une question faiblement outillée techniquement et scientifiquement.

Il est nécessaire d'étudier, d'analyser et de comprendre ces évolutions ainsi que de disposer de travaux « critiques » sur l'offre des établissements et services. L'utilité sociale de ces questionnements est de nourrir la décision sur les évolutions souhaitables des réponses apportées aux personnes par la solidarité nationale en termes d'établissements et services.

Un appel à projets de recherche sera lancé à l'issue de ces séminaires au deuxième trimestre 2017, l'ambition de la démarche est que cet appel à projets résulte d'un travail de concertation entre chercheurs et acteurs de terrain, dépassant les horizons des uns et des autres.

Séance 1 : lundi 14 novembre 2016 de 14h à 17h

Séance 2 : jeudi 15 décembre 2016 de 14h à 17h

Séance 3 : mardi 17 janvier 2017 de 14 à 17h

Les séances auront lieu à l'Auditorium de l'IReSP, 11 rue Watt, 75013 Paris, (métro Bibliothèque François Mitterrand).

Séance 1 : 14 novembre 2016 de 14h à 17h, Biopark – Salle Auditorium, Paris

Les besoins d'accompagnement des personnes

Intervenants :

- **Brigitte Berrat** (Directrice des Formations supérieures et de la Recherche, IRTS Ile-de-France Montrouge-Neuilly-sur-Marne) : *Le non recours des personnes handicapées à l'offre médico-sociale*
- **Patricia Salomon** (Responsable du Département Accompagnement médico-social, Direction de l'Accompagnement et des Soins, ARS Pays de la Loire) : *L'évaluation des besoins au niveau local : enjeux et perspectives*
- **Nathalie Montangon** (Responsable du Pôle programmation de l'offre à la Direction des établissements et service, CNSA) : *Comment la CNSA répartit les crédits visant au développement de l'offre collective entre les ARS ?*
- **Noémie Rapegno** (Ingénieure de recherche, Maison des Sciences Sociales du Handicap - École des Hautes Études en Santé Publique) : *Disparités territoriales de l'équipement en structures d'hébergement et choix du lieu de vie*

Séance 2 : 15 décembre 2016 de 14h à 17h, Biopark – Salle Auditorium, Paris

L'évolution de l'offre et des réponses en matière de prise en charge et d'accompagnement des personnes handicapées

Intervenants :

- **Louis Bertrand** (Sociologue, post-doctorant, Inserm) : *Les transformations de l'offre médico-sociale : échapper aux catégories*
- **Jan Tøssebro** (Professeur spécialiste du travail social, Département du Travail Social et de la Science Sanitaire, Université Norvégienne de la Science et de la Technologie) / (Norwegian University of Science and Technology, Dpt of social work and health science) : *Shift towards community living in Scandinavian countries*
- **Jean-Luc Charlot** (Animateur du groupe national « Habitat et Handicap », Fabrik Autonomie et Habitat) : *Habiter chez soi et dans la Cité. L'émergence d'alternatives aux situations de vie et de handicap*
- **Daphné Borel** (Responsable du pôle Serafin-PH, CNSA) et **Annick Deveau** (Directrice de projet Serafin, Direction Générale de la Cohésion Sociale) : *Présentation du projet Serafin-PH : « Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées »*

Séance 3 : 17 janvier 2017 de 14h à 17h, Biopark – Salle Auditorium, Paris

Les ruptures d'accompagnement dues à l'inadéquation de l'offre aux besoins

Intervenants :

- **Muriel Delporte** (Conseillère technique, CREA Nord-Pas-de-Calais) : *L'avancée en âge des personnes en situation de handicap : quelles adaptations du secteur médico-social ?*
- **François Chagnaud** (Chargé de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » pour le CD et la MDPH 76) : *Présentation du dispositif d'orientation permanent et du plan d'accompagnement global*
- **Laurence Dauphin** (Responsable du pôle handicap, Drees) : *L'enquête ES : un outil pour mieux comprendre les ruptures d'accompagnement ?*
- **Carole Peintre** (Responsable des études, ANCREAI) : *Les enfants handicapés sans solutions et les orientations en Belgique d'enfants et d'adultes handicapés en Ile-de-France*

Note de cadrage séance 1 : les besoins d'accompagnement des personnes

Cette première séance aborde la qualification et la quantification des besoins d'accompagnement médico-sociaux des personnes handicapées. Ces besoins diffèrent selon leur âge, leur contexte de vie notamment familial, leurs aspirations et leurs attentes spécifiques. Afin d'adapter les dispositifs d'accompagnement et de constituer une offre la plus équitable possible sur l'ensemble du territoire, il est nécessaire de mieux connaître ces besoins. Comment les identifier et les mesurer à différentes échelles du territoire ? En quoi peut-on estimer que les réponses apportées aux personnes à travers l'offre d'établissements et services médico-sociaux est juste et adaptée ? Comment favoriser un accès au bon niveau de compensation de chacun sur l'ensemble du territoire ? Comment permettre aux personnes de mener la vie qu'elles souhaitent ? Ces questions traverseront l'ensemble des présentations de cette première séance

Contenu de la séance :

- **Brigitte Berrat** (Directrice des Formations supérieures et de la Recherche, IRTS Ile-de-France Montrouge-Neuilly-sur-Marne) : *Le non recours des personnes handicapées à l'offre médico-sociale*

La question du non recours aux droits sociaux retient aujourd'hui l'attention tant des chercheurs en sciences sociales que des responsables politiques, car celui-ci interroge l'organisation et l'efficacité du système d'aide et d'action sociale. Plus précisément, dans le cadre de ce séminaire, l'identification des causes de non recours à l'offre médico-sociale en matière de handicap permet d'interroger les politiques mises en œuvre en se référant aux pratiques et attitudes des personnes qui ne demandent pas à en bénéficier. Elle permet également « en creux » de cerner les besoins non satisfaits par l'offre existante, tels que les expriment les personnes concernées ou leurs familles.

- **Patricia Salomon** (Responsable du Département Accompagnement médico-social, Direction de l'Accompagnement et des Soins, ARS Pays de la Loire) : *L'évaluation des besoins au niveau local : enjeux et perspectives*

L'intervention exposera dans un premier temps, les enjeux de la démarche d'évaluation des besoins pour l'ARS. Les champs et dimensions qui peuvent être explorés au niveau régional (ainsi que ceux qui ne peuvent l'être en raison d'écueils méthodologiques, de l'inexistence des données ou de leur non disponibilité) seront ensuite présentés. Les questionnements les plus fréquents, que l'ARS partage avec ses partenaires et les acteurs de la démocratie sanitaire, en matière d'évaluation des besoins seront évoqués. Enfin, il s'agira de voir, comment et avec quels résultats, l'ARS organise les travaux d'évaluation des besoins, compte tenu des contraintes abordés précédemment. Ce dernier point s'appuiera sur des illustrations concrètes (évaluation des besoins dans le cadre du Projet régional de santé

2017-2022 Pays de la Loire et évaluation de besoins en préparation d'un appel à projet d'adaptation de l'offre).

- **Nathalie Montangon** (Responsable du Pôle programmation de l'offre à la Direction des établissements et service, CNSA) : *Comment la CNSA répartit les crédits visant au développement de l'offre collective entre les ARS ?*

L'intervention présentera les outils utilisés par la CNSA pour répartir entre régions les financements en matière d'offre collective, ainsi que les questions que se pose la Caisse sur les points forts et les limites de ces outils.

La CNSA travaille en deux temps. Elle effectue une répartition des mesures nouvelles sur la base de critère de répartition (tels que les taux d'équipement, la population et la dépenses d'assurance maladie par habitant) : cette répartition conduit à fixer pour chaque ARS une enveloppe dites d'Autorisation d'engagement (sorte de droit de tirage régional). Ensuite, chaque année, la CNSA regarde dans son système d'information les prévisions d'installations par secteur (PRIAC) et notifie aux ARS les crédits dont elles ont besoin dans la limite de l'autorisation d'engagement fixée.

- **Noémie Rapegno** (Ingénieure de recherche, Maison des Sciences Sociales du Handicap - École des Hautes Études en Santé Publique) : *Disparités territoriales de l'équipement en structures d'hébergement et choix du lieu de vie*

L'actualité sociale et politique autour de l'offre en établissements et services pour personnes handicapées a été particulièrement vive depuis 2010, notamment sur les difficultés d'accès aux établissements ou aux services médico-sociaux. L'équipement en structures d'hébergement pour adultes handicapés présente de fortes disparités sur le territoire français, ce qui pose des questions d'équité, notamment en termes de choix du lieu de vie. Ces disparités ont un impact sur les mobilités résidentielles des personnes. Dans le cadre de ce séminaire, nous présenterons les écarts d'équipement entre départements et leurs conséquences au niveau individuel, notamment les contraintes exercées sur les personnes handicapées.

